



À l'attention de
Mme Martine DALLERY
Gérante de la SARL STOI
7 chemin de Roland
97437 Sainte-Anne

Fédération Transport Voyageur
144 rue Général de Gaulle
BP 80 829
97476 SAINT DENIS CEDEX
GSM : 0692 07 01 22

Fait à Saint-Denis, le 9 août 2024
Lettre recommandée avec avis de réception

Objet : Préavis de grève illimitée

Madame,

Par ce courrier, nous vous informons de la volonté commune de nombreux salariés de votre entreprise de cesser le travail dans le cadre d'un appel à mobilisation initié par la section syndicale CGTR. Conformément aux dispositions de l'article L2511-2 du Code du travail, ce mouvement de protestation débutera le 19 août au 7 chemin de Roland, 97437 Sainte-Anne, pour une durée illimitée.

Par cette action, nous souhaitons protester contre la dégradation de nos conditions de travail. À ce titre, nous revendiquons :

- L'amélioration des conditions de travail,
- L'arrêt des pressions managériales,
- L'ouverture des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO).

Nous tenons également à vous informer qu'une liste détaillée de nos revendications sera remise en début de négociation afin de clarifier nos attentes et de faciliter le dialogue constructif.

Dans l'espoir d'un règlement rapide de la situation, veuillez croire, Madame, à l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur SOUPAYA VIRAMA Jean Patrick
Fédération Transport Voyageur